

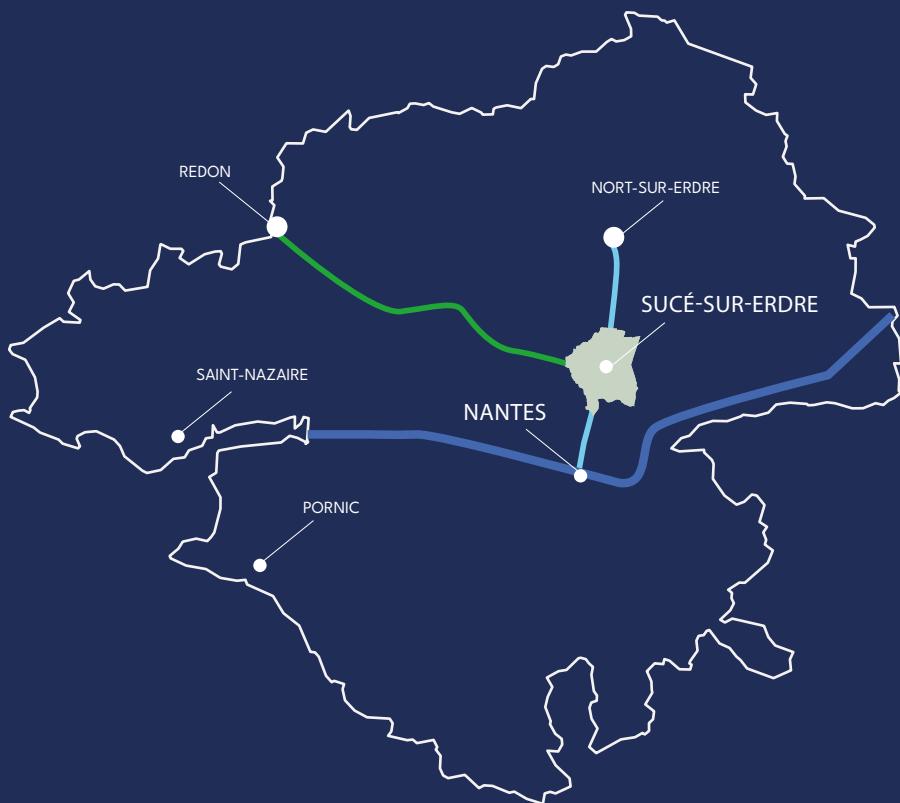
PORT de PLAISANCE

SUCÉ-SUR-ERDRE



sucé
SUR-ERDRE

*Sur le canal de Nantes à Brest,
l'escale idéale entre
Nantes et Nort-sur-Erdre.*



LOIRE



CANAL DE NANTES À BREST



ERDRE



Bienvenue à Sucé-sur-Erdre !

Dans la vallée de l'Erdre, à 15 km au nord de Nantes, la commune de Sucé-sur-Erdre, labellisée Commune touristique, offre un **cadre de vie exceptionnel** à ses 7 800 habitants. **Traversée par l'Erdre**, qui fait partie intégrante du Canal de Nantes à Brest, Sucé-sur-Erdre abrite en son centre-bourg un **port de plaisance, véritable joyau** contribuant à l'attrait de la localité. **Engagé dans une démarche pour obtenir la certification Port Propre**, il constitue un élément essentiel du charme de la commune. Le port de plaisance est établi sur le domaine public fluvial de l'Erdre, comprenant six secteurs concédés par le Département de Loire-Atlantique à la commune et offrant environ 300 places de stationnement réparties entre quais, berges et corps-morts, notamment :

- Le Centre-ville, avec les quais Cricklade et Bliesransbach,
- La Gamotrie,
- Mazerolles (La pièce de l'île),
- Les Vaux,
- La Doussinière,
- La Châtaigneraie / La Papinière.

Un port dynamique et convivial

Le port de Sucé-sur-Erdre est **un lieu de vie animé tout au long de l'année**. De nombreuses manifestations y sont organisées, comme le marché des producteurs locaux tous les vendredis soirs, les Rendez-Vous de l'Erdre, ou encore des animations nautiques estivales. Vous trouverez également à proximité du port une large gamme de restaurants, de bars et de commerces.



Visiteurs, à votre arrivée, veuillez vous signaler au **Bureau du Port**, situé Quai Cricklade au 07 71 10 07 35. Ce bureau constitue un point d'accueil et d'information essentiel pour les plaisanciers.



La Halte cyclo-nautique, située à côté, offre quant à elle de nombreux services aux usagers. L'accès se fait grâce à un code, à demander au bureau du Port.



Le stationnement sur le domaine portuaire est soumis à paiement d'une redevance. Le stationnement d'escale est gratuit dans la limite de 48h (une fois par mois maximum). Pour consulter les tarifs en vigueur, scannez le QR code ci-contre.



Le stationnement des remorques à bateaux est possible sur le parking du Prieuré, sauf le mardi matin (marché). Voir page 10

HALTE CYCLO-NAUTIQUE



Douches



Sanitaires
accessibles



Blocs
vaisselles



Charge
smartphone



Espace
bébé



Machine à
laver



Sèche-linge

QUAIS



Cales
de mise à l'eau



Collecte
de déchets



Bagagerie



Sanitaires



Commerce
restaurants



Office de
tourisme



Wifi

PONTONS



Électricité



Eau



Vidange
eaux usées

LE PORT

Sucé-sur-Erdre





Cyanobactéries

D'avril à novembre, les bulletins de l'EDENN concernant la qualité des eaux de l'Erdre en rapport avec la concentration en cyanobactéries (algues bleues) sont mis à disposition du public et notamment des personnes pratiquant des activités nautiques.

En savoir plus :



Navigation sur l'Erdre

L'Erdre est navigable de Nantes à Nort-sur-Erdre. Elle fait partie du canal de Nantes à Brest et constitue le deuxième bief, entre l'écluse Saint Félix et l'écluse de Quiheix.

Le chenal : sur l'Erdre, le chenal est balisé entre le pont de la Jonelière (Nantes) et la plaine de la Poupinière (Nort-sur-Erdre). Au-delà de ces deux limites, il faut toujours prendre en considération son existence au milieu de la rivière, même s'il n'est plus matérialisé.

Le balisage est constitué de :



bouées rouges
(délimitant la droite du chenal)



bouées vertes
(délimitant la gauche du chenal)



bouées de
bifurcation
rouges et vertes

Les règles de priorité : La priorité est donnée à tout bateau naviguant dans le chenal par rapport aux bateaux se trouvant à l'extérieur. En toutes circonstances, les bateaux motorisés de plus de 20 m sont prioritaires, d'où l'obligation de leur céder le passage suffisamment à temps et en s'écartant largement. Hors du chenal, les bateaux non motorisés sont prioritaires sur les bateaux à moteur. Entre navires à moteur, la priorité est à droite et le croisement est effectué en passant à droite du bateau croisé.

Les activités interdites sur l'Erdre :



Baignade interdite



Jet-ski, moto-nautisme et
ski-nautique interdits

Les limitations de vitesse :



La vitesse est limitée à : 15km/h (entre le port de Sucé-sur-Erdre et la Gandonnière) ; 6km/h (traversée du port de Sucé-sur-Erdre : 500m en aval et 700m en amont du pont) ; 15km/h (entre 500m en aval du pont de Sucé-sur-Erdre et la Poupinière). Le respect des limitations de vitesse est important pour la sécurité mais également pour la protection des berges et la réduction du bruit.

Le gilet de sauvetage :



Sur l'eau, le port du gilet de sauvetage est recommandé en toute circonstance, notamment pour l'embarquement et le débarquement, surtout si vous êtes seul !

DISTANCES PARCOURUES EN 1H / MODE DE TRANSPORT

	4 km		7 km
	5 km		13 km
	6 km		16 à 20 km

DISTANCES EN KM ENTRE CHAQUE ÉCLUSE

ÉCLUSES N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	17bis
1 > SAINT-FELIX		22	26	29	30	31	32	41	44	45	49	52	56	59	62	66	89	95
2 > QUIHEIX	22		5	7	8	9	11	19	22	24	27	30	35	38	40	44	67	73
3 > LA TINDIERE	26	5		3	4	5	6	14	18	19	22	25	30	33	36	40	63	69
4 > LA RABINIÈRE	29	7	3		1	2	3	12	15	17	20	23	27	31	33	37	60	66
5 > LA HAIE PACORET	30	8	4	1		1	2	11	14	15	19	22	26	30	32	36	59	65
6 > CRAMEZEUL	31	9	5	2	1		1	10	13	15	18	21	25	29	31	35	58	64
7 > LE PAS D'HERIC	32	11	6	3	2	1		8	11	13	16	19	24	27	30	34	56	63
8 > LA REMAUDAIS	41	19	14	12	11	10	8		3	5	8	11	16	19	21	25	48	54
9 > LE GUE DE L'ATELIER	44	22	18	15	14	13	11	3		2	5	8	12	16	18	22	45	51
10 > LE TERRIER	45	24	19	17	15	15	13	5	2		3	6	11	14	16	21	43	49
11 > LA PRÉE	49	27	22	20	19	18	16	8	5	3		3	8	11	13	17	40	46
12 > LA PAUDAIS	52	30	25	23	22	21	19	11	8	6	3		5	8	10	14	37	43
13 > BOUGARD	56	35	30	27	26	25	24	16	12	11	8	5		3	6	10	32	39
14 > BAREL	59	38	33	31	30	29	27	19	16	14	11	8	3		2	6	29	35
15 > LA TOUCHE	62	40	36	33	32	31	30	21	18	16	13	10	6	2		4	27	33
16 > MELNEUF	66	44	40	37	36	35	34	25	22	21	17	14	10	6	4		23	29
17 > LES BELLIONS	89	67	63	60	59	58	56	48	45	43	40	37	32	29	27	23		6
17bis > SAINT-NICOLAS DE REDON	95	73	69	66	65	64	63	54	51	49	46	43	39	35	33	29	6	

Contact : Bureau du Port : 07 71 10 07 35 - bureau@port.suce-sur-erdre.fr

Source : <http://www.edenn.fr/archive/lerdre/navigation/regle-de-navigation/>

LEGENDE



 Cale de
mise à l'eau



Accueil vélo



Tables
Pique-nique

 Stationnement
remorques



Parking



Office de
tourisme

 Bureau
du port



Médecin



Point
d'intérêt

 Halte
nautique



Pharmacie



Point de vue

 Bagagerie



Défibrillateur



WC

 Gare



La Poste



Liaison
douce

 Box vélos



Marché



DÉCOUVREZ LES SAVEURS
DE LA CUISINE LOCALE

RESTAURANTS

1 French is burger
02 5112 65 95

2 La Cabane
02 40 77 98 64

3 L'Apostrophe
02 40 29 14 14

4 Le Beau Nid
02 40 77 77 77

5 Le Clos St-Thomas
02 40 77 71 34

6 Manoir Claudine
02 49 62 39 00

7 Ô Patio
02 51 8110 10

8 Pizz'Aria
02 40 77 50 41

14 Café Gogaille
02 40 77 50 41

15 Chouchous food
02 40 77 50 41

16 La pause de Yaya
07 65 74 03 24

BOULANGERIES

9 Capurro
02 40 77 76 88

10 L'ami d'pain
02 40 77 76 94

SUPÉRETTE

11 Carrefour
02 40 77 91 09

TRAITEURS

12 Brûlé
02 40 77 71 33

13 L'épice en bouche
02 40 72 12 11

BARS

17 Maïna
02 40 77 94 36

6 Manoir Claudine
02 49 62 39 00

14 Café Gogaille
02 40 77 50 41



TROUVEZ VOTRE PROCHAIN
PIED-À-TERRRE



EMBARQUEZ POUR UNE
AVENTURE AQUATIQUE

SPORTS NAUTIQUES

30 Aviron /
Rowing Club
02 40 77 96 74

31 Kayak
06 15 67 18 62

32 Les Passagers
de Bullops
06 45 64 54 36

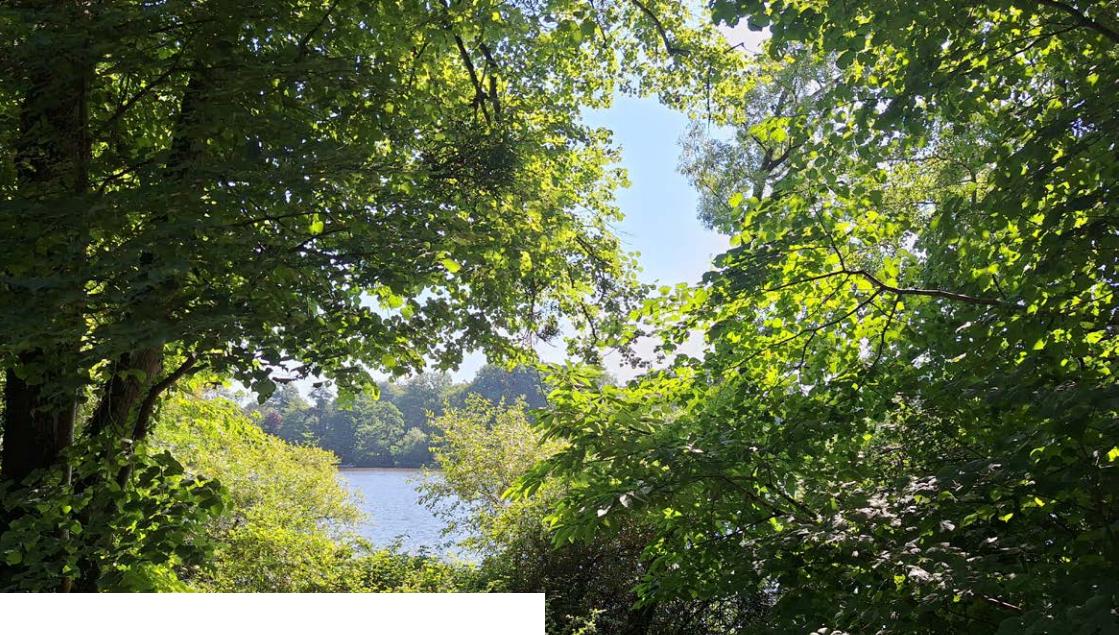
33 L.A.R Boats
06 16 01 36 12.

LOCATIONS (avec ou sans permis)

35 Bretagne Fluviale
02 40 77 79 51

36 Ruban vert
location-bateaux
-electriques.com

CROISIÈRES



PARC GANUCHAUD

Ce parc en plein centre-ville est un véritable poumon vert. Parc arboré légèrement vallonné, il offre plusieurs points de vue sur l'Erdre qui coule à ses pieds. Un véritable havre de paix et écrin de biodiversité avec plusieurs zones humides. À découvrir en toutes saisons, fraîcheur assurée en été.

OISSETTE

Un grèbe huppé et son nid : c'est ce à quoi ressemble cette œuvre participative et naturelle réalisée en osier vivant et vannerie qui se dévoile petit à petit depuis janvier 2023, Plage Marguerite, en contrebas du pont de Sucé-sur-Erdre. Ce projet touristique, porté par la ville, se veut responsable et participatif.



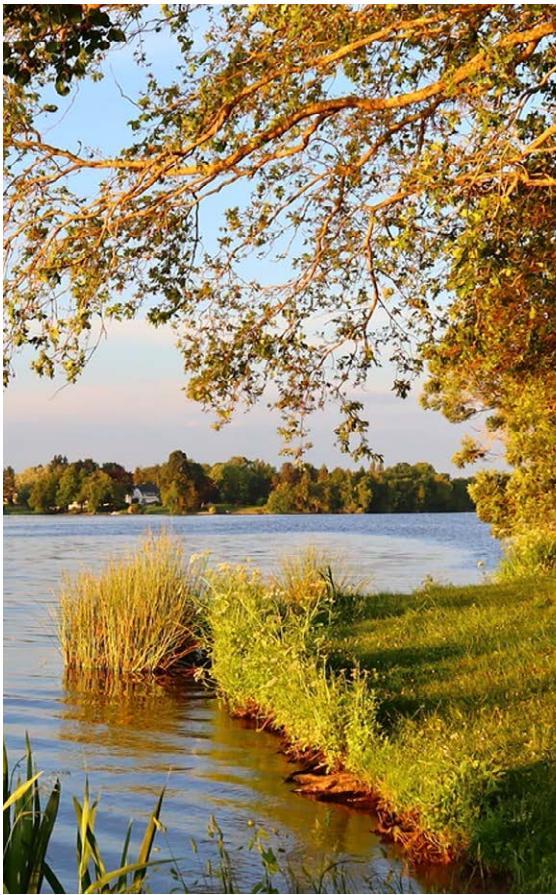


PARC GERMAINE LE GOFF LA CHÂTAIGNERAIE

Situé face au Manoir de la Châtaigneraie, demeure de 1860, ce parc public offre un large espace de détente avec une vue imprenable sur l'Erdre et le port. Possibilité de pêcher depuis le quai avec son ponton ou de faire une halte pour les plaisanciers. Un site majestueux, à découvrir absolument.

PLAINE DE MAZEROLLES

La Plaine de Mazerolles est une vaste étendue d'eau, longue de 3 km et large de 1 km. Ce lieu est très apprécié des amateurs d'espaces sensibles (Natura 2 000, refuge LPO) souhaitant prendre un bol d'air au bord de l'Erdre. Du parking, on accède par un chemin à une presqu'île permettant d'observer la totalité du plan d'eau. Loisirs de plein air à la base nautique et circuits pédestres vous attendent.





EXPLOREZ LA NATURE À VOTRE RYTHME !

PARCOURS CYCLISTES ET PÉDESTRES



Embarquez pour les fabuleux itinéraires de la **Vélodyssée / Régalante** ou explorez les charmes des trois boucles communales, tantôt sur la **rive gauche**, tantôt sur la **rive droite**. Vous pouvez également vous aventurer sur l'itinéraire pittoresque des **Spots de l'Erdre** en direction de Nort-sur-Erdre (retour possible en tram-train). L'Office de Tourisme propose des vélos à la location.



Plusieurs circuits pédestres sont proposés sur la commune comme à la Baraudière ou à Mazerolles... Prenez le temps de les découvrir ! Deux sentiers ludiques à faire en famille ou entre amis sont également disponibles sur l'application Baludik.



AGENDA CULTUREL ET FESTIF



PARDON DE LA BATELLERIE
MAI

FÊTE DE LA MUSIQUE
JUIN

FÊTE NATIONALE
JUILLET

CINÉMA DE PLEIN AIR
JUILLET & AOÛT

RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE
FIN AOÛT

**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**
SEPTEMBRE

CONTACT

Bureau du port

Quai de Cricklade - 44240 Sucé-sur-Erdre
07 71 10 07 35 - bureauauduport@suce-sur-erdre.fr

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi,mardi,jeudi,vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h30
Accueil physique ou à défaut téléphonique
Mercredi et dimanche : permanence téléphonique

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
Accueil physique ou à défaut téléphonique
Samedi et dimanche : permanence téléphonique.

Office de tourisme

Erdre Canal Forêt

Quai de Cricklade - 44240 Sucé-sur-Erdre
02 40 77 70 66 - www.erdrecanalforet.fr

